REGLEMENT DU CONCOURS D'ILLUSTRATIONS 2016

«Sur un air de musique»

A l'occasion du **34ème Festival de Rouen-Normandie du Livre de Jeunesse**, qui se tiendra du 02 au 04 décembre 2016, la CMCAS des Industries Électrique et Gazière Haute-Normandie et le Festival organisent, pour la 11ème année, ce concours d'illustration.

Article 1er : Le thème 2016
Ce concours d'illustration organisé à l'occasion du Festival de Rouen du Livre de Jeunesse, dans le cadre du thème général des animations qui portera sur **les arts vivants**, a pour but de permettre aux illustrateurs amateurs de présenter leurs travaux au grand public et aux professionnels.
Les participants devront présenter une création illustrant le thème : **« Sur un air de musique ».**

Article 2 : Sont admis à participer
La participation au concours est gratuite. Le concours est réservé aux personnes qui n'ont pas encore publié d'albums jeunesse et/ou des bandes dessinées, ni dans la presse.
La fiche d'inscription jointe à ce règlement devra être remplie de manière lisible et complète par les candidats au concours.

Article 3 : Comment participer ?
Les participants ont toute liberté de création, dans le respect du thème.
Les travaux présentés par les candidats devront **être des créations originales et libres de droit, en support papier.** Le format du support devra avoir pour taille maximale 21 x 29,7 cm. Le candidat indiquera au dos du support son nom et son prénom.

Article 4 : Le dépôt des dossiers
Les productions, accompagnées de la fiche d'inscription dûment complétée et d'une courte présentation du candidat devront parvenir obligatoirement pour **le 30 septembre 2016 dernier délai,** le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Festival de Rouen-Normandie du Livre de Jeunesse

94 bis, rue Saint-Julien 76100 Rouen.

Les candidats devront s'acquitter de l'ensemble des frais d'acheminement; le Festival ne réglera aucune surtaxe et/ou frais à l'arrivée et refusera les envois qui ne répondent pas à ces conditions. Les candidats devront **joindre à leur dossier une enveloppe timbrée**, libellée à leur adresse, **pour la restitution** par voie postale de leurs travaux.

Article 5 : Le jury et la sélection
Le jury présidé et composé de professionnels (éditeurs jeunesse, bibliothécaires, illustrateurs), des membres organisateurs et partenaires, sélectionnera vingt candidats. Les décisions du jury sont irrévocables et non susceptibles de contestations. Dans ses délibérations, le jury prendra en compte en priorité :

- la cohérence avec le thème défini

- l’adaptation de l’illustration à la littérature jeunesse (jeune public et/ ou adolescents).
- il sera ensuite attentif aux créations qui proposent un regard personnel, singulier et novateur, à la qualité de la réalisation ainsi qu’au respect des consignes.

Article 6 : Désignation du gagnant du concours
Le jury désignera le gagnant du concours parmi les travaux sélectionnés. La CMCAS des Industries Électrique et Gazière Haute-Normandie éditera l’œuvre retenue en cartes postales dont 250 exemplaires seront remis au premier lauréat. Le prix sera décerné le samedi 03 décembre 2016 au Festival. Aucun remboursement ou échange de prix ne sera consenti.

De plus, le gagnant se verra confier la réalisation des 10 illustrations du recueil de nouvelles que le Festival édite chaque année en 1000 exemplaires (à produire de septembre à octobre de l’année suivante). Il recevra pour cela une rémunération forfaitaire brute de 500€. Dans le cas où il ne serait plus disponible, la réalisation sera confiée à un autre candidat sélectionné par le jury.

Article 7 : Les réalisations sélectionnées
Les illustrations retenues seront encadrées par le Festival. Un cartel avec le nom de l'illustrateur et le titre sera également réalisé. Ces réalisations seront exposées du 02 au 04 décembre 2016 au 34ème Festival de Rouen-Normandie du Livre de Jeunesse. La liste des sélectionnés pourra être consultée à partir de mi-octobre sur le site internet du Festival. Cette liste sera accompagnée d’un visuel des illustrations et pourra éventuellement être publiée dans la presse.

Article 8 : Reproduction des œuvres sélectionnées
La participation au concours implique que les candidats dont les œuvres ont été sélectionnées cèdent leurs droits au Festival de Rouen-Normandie du Livre de Jeunesse et à la CMCAS des Industries Électrique et Gazière Haute-Normandie.
Les travaux pourront être affichés sur les sites internet des organisateurs, reproduits sur des affiches, invitations et tracts annonçant les différentes présentations de l’exposition, dans les articles de presse et émissions de télévision en rendant compte, dans un recueil ou dans une éventuelle copie photographique de l’exposition.
Les primés autorisent de même, les organisateurs à réaliser des reproductions (marque-pages, cartes postales…) avec ou à partir des images libres de droit qu’ils auront présentées au concours. Toute autre utilisation des œuvres qui auront été primées devra faire obligatoirement l’objet d’une négociation avec leurs auteurs. Le nom de l’auteur figurera sur tout tirage et lui sera signalé. Il recevra de même des exemplaires des illustrations utilisées.

Article 9 : Restitution des œuvres
A partir de septembre 2017, les travaux sélectionnés seront réexpédiés par voie postale dans l’emballage joint au dossier de candidature. Les réalisations non retenues seront retournées après la réunion du jury.

Article 10 :
Les organisateurs se réservent le droit de mettre fin, sans dédommagement, au concours si des raisons de force majeure l'exigeaient. La participation au concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

CONCOURS D'ILLUSTRATIONS 2016

FICHE D'INSCRIPTION

«Sur un air de musique»

Merci de remplir cette fiche de manière lisible

Nom et prénom: ….....

Date de naissance :….....

Profession :.....

Adresse :.....

Ville : .....

Téléphone: ….....

Mail: ….....

Date de production :.....

Titre de l'Illustration : ….....

☐ Je sollicite mon inscription au Concours d'illustrations 2016 organisé par le Festival de Rouen-Normandie du Livre de Jeunesse et la CMCAS des Industries Électrique et Gazière Haute-Normandie.

☐ Je reconnais avoir pris connaissance du règlement du concours et accepte entièrement et sans réserve les clauses de ce règlement.

Cette fiche d'inscription doit être impérativement accompagnée d'une présentation de l'illustrateur.

A…….……., le…….……..

Signature :